

ALAE CADIRAC

PROJET PEDAGOGIQUE

2024
2025



ALAE Cadirac – 48, Avenue de Cadirac - 09000 Foix

05.34.09.36.97 alaecadirac@francasfoix.fr

SOMMAIRE

| | |
|---|-----------|
| I.Présentation de l'association | 3 |
| • Historique | 3 |
| • Projet éducatif..... | 4 |
| • Rôles et missions des différents acteurs | 4 |
| • Projet pédagogique | 7 |
| • Orientations pédagogiques communes à l'ensemble des structures gérées par l'association..... | 8 |
| • Budget général | 18 |
| II. Présentation de la structure..... | 19 |
| • Situation géographique de la structure..... | 19 |
| • Public accueilli dans la structure, effectifs (septembre 2024) | 19 |
| • Description des locaux utilisés par l'ALAE..... | 20 |
| • L'accueil des enfants en situation de handicap | 21 |
| III.Présentation de l'équipe pédagogique..... | 22 |
| IV.Le fonctionnement de l'ALAE et l'analyse de situation..... | 23 |
| • Description des différents temps | 23 |
| • Analyse de situation, constats et objectifs fixés | 27 |
| • Nos objectifs éducatifs/pédagogiques et actions | 29 |
| V. Activités | 30 |

I. Présentation de l'association

Historique

Mis en place par quelques enseignants volontaires, le Centre de Loisirs a vu le jour à Foix en 1951. La ligue de l'enseignement, le syndicat des enseignants et les éclaireurs laïques de France ont fait partie du « Grand mouvement » ou l'idée de citoyenneté, d'apprentissage à la vie collective s'est concrétisée par la mise en place d'activités éducatives le jeudi puis le mercredi et les vacances.

Les patronages laïques ont été repris par les Francas dont le Projet Educatif est le cadre de référence de toute action menée auprès des enfants ou des jeunes.

C'est dans le sens de la laïcité et le respect de l'individu que les différents responsables ont œuvré et œuvrent encore aujourd'hui.

Le Centre de Loisirs a été organisé et géré pendant plusieurs années par l'Association départementale des Francas. Depuis le 1^{er} janvier 1997 une Association locale a été créée sous l'intitulé de « Francas de Foix » Foix Enfance. Dans la continuité du travail commencé elle a contribué à gérer le Centre de Loisirs et les Centres de Loisirs Associés aux Ecoles (C.L.A.E.) en assurant la coordination et la direction des actions.

Le 1^{er} janvier 2002, après la dissolution de l'Association Pays de Foix Jeunesse, l'Association des Francas de Foix est devenue « Foix Enfance Jeunesse ».

En mars 2003, création de deux nouveaux C.L.A.E pour la municipalité de Foix (Ecoles des Bruilhols et du Cardié).

En septembre 2004, ouverture de trois C.L.A.E pour la municipalité de Montgailhard (Ecoles du Centre, de Loumet et du Séguela).

A la demande de la ville de Foix, des actions de prévention et d'animation répondant aux besoins des jeunes et de leurs familles sont mises en place et coordonnées par l'Association. Avec la mise en place de l'intercommunalité, l'Association a été amenée à organiser les actions du Centre de Loisirs sur le territoire du Pays de Foix afin de répondre aux besoins des enfants et des familles des différentes communes.

Depuis novembre 2008, l'association s'appelle désormais Les Francas du Pays de Foix (nouveau logo en mars 2009).

Le 1^{er} janvier 2011, l'activité Jeunesse a été reprise par le FAJIP (Foix Adolescence Jeunesse Information Prévention), les Francas du Pays de Foix restant membre actif de cette nouvelle association.

En septembre 2011, ouverture des ALAE de Cadirac et du Capitany à Foix. A compter de cette date, toutes les écoles de Foix sont dotées d'un ALAE.

Au 4 septembre 2013, pour donner suite à la réforme des rythmes scolaires, la Communauté de Communes du Pays de Foix a décentralisé l'ALSH des mercredis après-midi sur 5 sites (Courbet, Crampagna, St Jean-de-Verges, St Paul-de-Jarrat et St Pierre-de-Rivière).

Le 6 janvier 2014, ouverture de deux ALAE pour le Syndicat Intercommunal à Vocation Educative de St Jean-de-Verges/Crampagna/Loubières sur les écoles de Crampagna et de St Jean-de-Verges jusqu'au 04/07/2014.

Au 01/09/2016 :

- ⇒ Ouverture de la nouvelle école de Montgailhard regroupant en un seul lieu les deux écoles et ALAE existants.

⇒ Décision de la Communauté de Communes du Pays de Foix de centraliser l'ALAE du mercredi après-midi sur le site du groupe scolaire Nelson Mandela.

Au 01/09/2018 dans le cadre du marché avec la Communauté d'agglomération Pays Foix-Varilhes, accueil supplémentaire à St Paul-de-Jarrat et au 23/04/2019 deux accueils supplémentaires à Varilhes et Verniolle.

Au 01/09/2022, dans le cadre d'une convention pluriannuelle d'objectifs, gestion de ALAE sur l'école de Saint-Paul-de-Jarrat.

Au 05/07/2023, fermeture de l'école/ALAE des Bruilhols à Foix.

A ce jour notre association gère :

- **8 ALAE : Accueils de loisirs associés à l'école sur les communes de Foix (6), de Montgailhard (1) et de Saint-Paul-de-Jarrat (1) et mis en place par les communes respectives.**
- **4 ALSH : Accueils de loisirs sans hébergement mis en place par L'agglo Foix-Varilhes durant les vacances scolaires.**
- **1 ALAE : Accueil de loisirs associé à l'école mis en place par L'agglo Foix-Varilhes durant les mercredis après-midi.**

Projet éducatif

Cf Site internet de l'association <http://www.lesfrancasdupaysdefoix.com/>
Également disponible sur les différentes structures gérées par notre association.

Rôles et missions des différents acteurs

Une structure associative bien adaptée

Un conseil d'administration

Composé de 11 membres individuels bénévoles élus par les adhérents, parents utilisateurs des services de l'association ou personnes souhaitant s'investir dans une association d'éducation populaire.

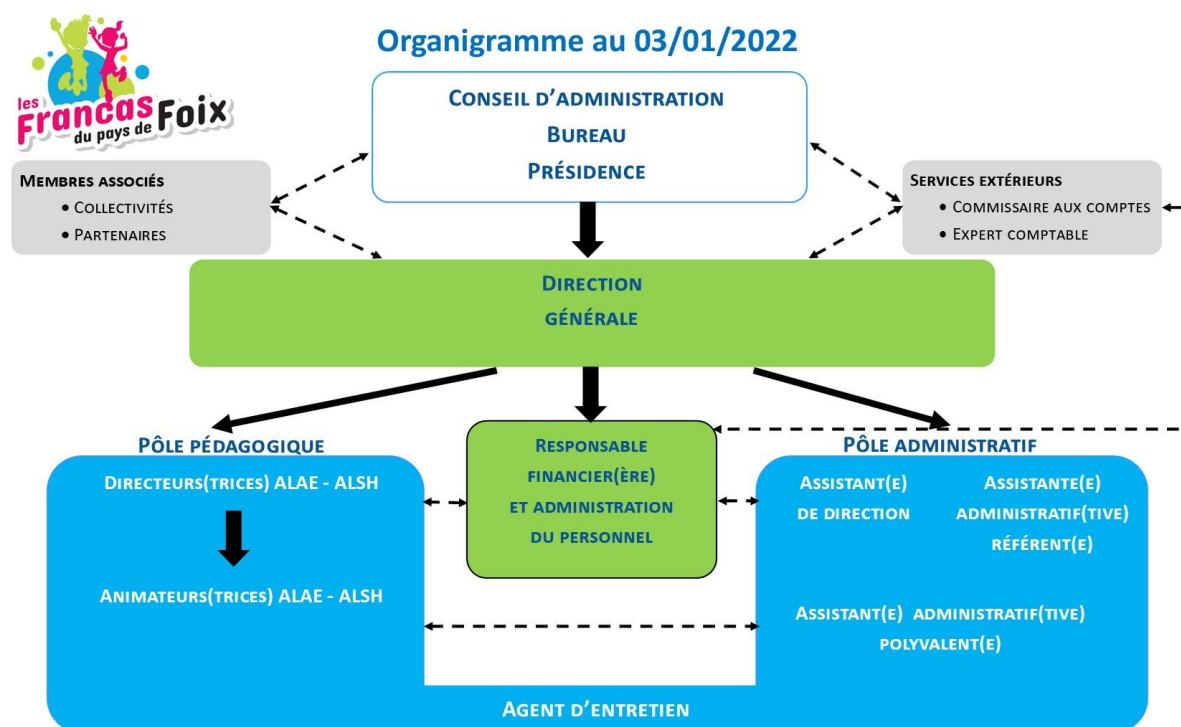
Un bureau

Il a pour mission d'administrer l'association. Il a la responsabilité de l'organisation générale de l'activité. Il est composé :

- **D'un président, Nicolas VLERICK**
- **D'une vice-présidente, Sylvie COMBRE RAUSA**
- **D'une trésorière, Sylvie RUFFIE**
- **D'une secrétaire, Claire BENNES**

Des membres associés se composant de représentants de collectivités territoriales et de services de l'état. Ils sont invités aux conseils d'administration et aux assemblées générales mais ne possèdent pas de voix délibératives.

Une équipe professionnelle expérimentée



Un pôle administratif qui assure le bon fonctionnement du volet administratif et financier de la structure.

Il est composé :

- **D'une directrice générale, Pascale BLAZY**
- **D'une responsable financière et administration du personnel**
- **De trois secrétaires**

Un pôle pédagogique sous la responsabilité de la directrice générale qui coordonne l'ensemble des structures. Il est composé de **directeurs et animateurs ALAE et ALSH**.

Rôles et missions des directeurs

Les accueils de loisirs ALAE/ALSH sont dotés d'un **directeur** diplômé DEJEPS, BEATEP, BEESAPT, BPJEPS, ou BAFD. Sous le contrôle de la directrice générale, il est responsable de la structure qu'il dirige et garant de son bon fonctionnement. Il impulse une dynamique au sein de l'équipe d'animation qu'il encadre.

Pédagogie

- Il organise l'accueil des enfants et est garant du bon fonctionnement de la structure dont il a la responsabilité ;
- Il est responsable de la sécurité des enfants au sein de l'accueil de loisirs associé à l'école et également lors des sorties.
- Il élabore, avec l'équipe, le projet pédagogique de la structure en lien avec le projet éducatif de l'association et le remet à la directrice générale au début de l'année scolaire ;

- Il contrôle et ajuste les projets d'animation si cela est nécessaire. Il veille à la bonne exécution des tâches et en particulier à la qualité des techniques proposées.
- Il gère une équipe d'animation et est responsable :
 - De la mise en œuvre des activités proposées aux enfants,
 - De la gestion des conflits (adultes, enfants),
 - D'une bonne dynamique de travail.
- Il fait part à la directrice générale, dans les délais les plus courts, de tout dysfonctionnement au niveau des équipes pédagogiques (agents des collectivités travaillant sur les temps ALAE/ALSH ou salariés Francas) ;
- Il organise et mène les réunions d'équipe ;
- Il organise des bilans de fin de période et un bilan en fin d'année afin de se projeter pour l'année scolaire suivante en termes de projets et d'amélioration de fonctionnement ;
- Il participe à la mise en place et à la réalisation des projets transversaux (forums, fêtes de l'association, manifestations spécifiques...) ;
- Il rend compte de sa mission à la directrice générale, de l'évolution de l'accueil mis en place et du suivi de l'équipe pédagogique. Un bilan d'activité écrit doit être rendu à l'issue de chaque période d'entre vacances.
- Il assure le lien entre l'équipe d'animation de l'ALAE/ALSH et la direction de l'Association.

Sécurité

- Il respecte et applique les protocoles sanitaires en vigueur le cas échéant.

Communication

- Il est garant de l'image de l'ALAE/ALSH qu'il dirige ainsi que de l'association pour laquelle il travaille.
- Il communique auprès des parents et des animateurs et des partenaires extérieurs.
- Il affiche les plannings d'activités ou toutes autres informations concernant l'ALAE/ALSH.

Formation

- Il peut être amené à participer à des formations, sur demande de ses responsables, pouvant améliorer l'accueil et le fonctionnement de la structure qu'il dirige.
- Il possède un rôle formateur et de soutien auprès des animateurs et des stagiaires.

Administratif

- Il doit être en possession de toutes les fiches de renseignements des enfants complétées par les familles.
- Il doit suivre et analyser l'évolution de la fréquentation avec afin d'ajuster l'encadrement en fonction de la réglementation en vigueur.
- Il doit contrôler les autorisations de départ des enfants.
- Il doit vérifier les contre-indications médicales et leur suivi, s'informer et informer l'équipes des PAI existants sur l'école, assurer une communication pertinente des problèmes médicaux et allergies divers.
- Il doit faire un compte rendu de la composition et de l'organisation des repas afin que la directrice générale puisse effectuer un travail auprès de l'économiste ou du traiteur dans l'objectif d'améliorer la qualité des repas.
- Il contrôle les fiches de présences mensuelles du personnel en fonction du planning établi.

Rôles et missions des animateurs

Les animateurs ALAE/ALSH, à temps partiel, diplômés BAFA, BAPAAT, CAP Petite Enfance et non diplômés. Placés sous le contrôle du directeur de l'ALAE/ALSH, ils sont garants de la sécurité morale, affective et physique des enfants qui leur sont confiés. Ils sont à leur écoute et à celle de leurs parents. Ils établissent une relation de confiance auprès d'eux.

Pédagogie

- Il participe à l'élaboration du projet pédagogique et est garant de ses projets d'activités ;
- Il travaille en équipe afin d'échanger, de réguler et de construire ensemble.
- Il doit être en mesure d'impulser des idées, des projets...
- Il est en relation avec l'équipe enseignante et participe à la construction de projets en commun.
- Il aide les enfants à monter leurs propres projets.
- Il favorise l'autonomie chez l'enfant en apportant un soutien et une aide dans les gestes quotidiens.
- Il sensibilise les enfants au respect, à la notion de partage.
- Il est à l'écoute des enfants, de ses besoins et de son rythme.
- Il apprend aux enfants à accepter les différences et les sensibilise à la notion de discrimination.
- Il accompagne l'enfant dans sa construction de futur citoyen.
- Il doit avoir un esprit dynamique, une tenue décente et adaptée et est tenu de montrer l'exemple dans son attitude, son langage, ses comportements...
- Il doit organiser le temps d'accueil de l'enfant de sorte que celui-ci soit un moment agréable, éducatif, constructif et ludique tout en donnant la possibilité aux enfants de faire leurs propres choix.
- Il participe à la mise en place et à la réalisation des projets transversaux (forums, fêtes de l'association, manifestations spécifiques...).

Sécurité

- Il est responsable des enfants qui lui sont confiés.
- Il veille à la sécurité affective, physique et morale de l'enfant et établit une relation de confiance.
- Il s'assure de la présence et de la sécurité des enfants inscrits à l'ALAE/ALSH, ainsi que des sorties.
- Il sensibilise les enfants aux règles de vie, au respect des autres et du matériel.
- Il contrôle, pour la sécurité des enfants, le matériel pédagogique utilisé.

Communication

- Il informe les parents des événements vécus par leur enfant sur le temps ALAE/ALSH.
- Il doit veiller à faire passer toutes informations importantes au sein de l'équipe pédagogique afin de garantir une communication et un travail de qualité.
- Il communique sur la vie de l'association et de la structure sur laquelle il travaille.

Formation

- Il se forme en participant à des formations internes liées au métier de l'animation.
- Il aide et soutient les stagiaires.

Projet pédagogique

Le projet pédagogique est un document obligatoire et indispensable construit par l'équipe d'animation. Il est conçu comme un contrat entre l'équipe pédagogique et les intervenants, les

parents et les mineurs sur les conditions de fonctionnement et sert de référence tout au long de l'action. Il permet de donner du sens aux activités proposées et aux actes de la vie quotidienne. Dans sa construction, les équipes d'animation de nos structures tiendront compte du projet éducatif de l'association, des orientations communes et des Projets Educatifs De Territoires.

Orientations pédagogiques communes à l'ensemble des structures gérées par l'association

Ces orientations instaurent une cohérence et créent une dynamique entre les différentes structures.

- Conformément à la commande de la collectivité dans le cadre du marché qui nous lie, il est proposé aux enfants des activités autour de la thématique de la citoyenneté, du principe de laïcité et de l'éducation à l'environnement.

EDUCATION A LA CITOYENNETE ET AU PRINCIPE DE LAÏCITE ET EDUCATION A L'ENVIRONNEMENT

Préambule

Extrait du projet éducatif :

« ... contribuer dès l'enfance, à la formation du futur citoyen. C'est en se confrontant aux autres que l'enfant se construit et structure ses relations sociales par l'apprentissage de responsabilités individuelles et collectives, par la pratique de solidarité en favorisant des attitudes solidaires d'abord entre pairs mais aussi entre générations et en partenariat avec des associations humanitaires et par l'entraînement à la vie démocratique ... ».



« On ne naît pas citoyen, on le devient » Baruch Spinoza

La citoyenneté : il est essentiel, pour se construire en adulte libre, de prendre conscience de la société dans laquelle on vit, afin d'avoir une attitude responsable face aux autres et face à l'environnement, le milieu dans lequel on évolue. L'éducation à la citoyenneté est inhérente à cette prise de conscience. Apprendre à vivre ensemble tout en s'épanouissant, s'émancipant et en ayant accès à la culture et au savoir telles sont les valeurs que nous défendons.

Le respect de soi, des autres et de l'environnement : l'enfant a besoin d'être reconnu, il est une personne à part entière qui a le droit au respect, mais il doit également se respecter, respecter les autres et respecter l'environnement dans lequel il évolue.

La cohésion de groupe : sensibiliser les enfants à la tolérance, à la solidarité, à l'entraide, à la laïcité et au respect. Mettre en place des activités ludiques ainsi que des temps de discussion, de manière formelle mais aussi de façon spontanée, avec les enfants qui amènent et entraînent une sensibilisation à ces valeurs. Favoriser les actions où les enfants d'âges différents pratiquent ensemble des activités, des jeux, au cours desquels ils partagent leurs compétences pour réaliser des œuvres collectives.

Intégration et prise en compte des difficultés de chacun ainsi que du handicap en proposant des activités qui permettent à chacun en fonction de ses capacités, de son envie, d'intégrer le groupe à part entière, de ne pas être tenu à l'écart. Être d'autant plus à l'écoute des besoins et envies de chacun, pour permettre à chacun de trouver sa place au sein de la collectivité.

Instaurer un fonctionnement démocratique : certaines décisions ne relèvent pas uniquement de l'équipe d'animation, être à l'écoute c'est savoir prendre en considération les attentes de chacun. Des temps seront mis en place afin que chacun puisse s'exprimer collectivement : temps de parole en fin d'activités, temps de parole formalisé, mise en place de délégués ALAE.

« Pour construire un projet de société, n'ayons pas peur d'affirmer nos valeurs et dire que la liberté c'est l'émancipation » Henri Pena-Ruiz

La laïcité est un principe de droit inscrit dans la constitution de notre république. Elle est aussi une valeur de civilisation, fruit d'une longue histoire marquée par de durs combats pour accéder à un « vivre-ensemble » harmonieux dans le respect réciproque des convictions individuelles. L'enjeu de faire vivre le principe de laïcité au quotidien est bien de permettre, à tous les enfants et aux jeunes, de bénéficier d'une action éducative de qualité qui valorise la diversité des cultures au service du vivre-ensemble et la participation des enfants à la construction de leurs loisirs. Pour permettre une meilleure connaissance de l'autre nous continuerons à mettre en place par exemple des activités coopératives ludiques et variées qui vont permettre d'une part, d'identifier les préjugés, les discriminations, de comprendre et de faire comprendre ce qui les provoque, et d'autre part de déceler ce qui entraîne des situations d'exclusion. L'équipe d'animation adoptera « une attitude laïque » basée sur le respect de l'autre et de ses différences qui permet de favoriser l'autonomie des enfants, leur construction citoyenne et leur capacité d'écoute et d'ouverture. Par « attitude laïque » il faut comprendre la cohérence entre les convictions initiales et les actions menées, la prise en compte des avis de tous et le respect d'autrui.

L'éducation à la citoyenneté et au principe de laïcité et l'éducation à l'environnement seront développées en 3 axes.

AXE I - « L'ENFANT » LA PRISE DE CONSCIENCE DE SOI

APPRENDRE AUX ENFANTS A PRENDRE LEUR PLACE DANS LE GROUPE

Objectifs et compétences développés

- Leur apprendre à s'exprimer, à exposer leur point de vue en prenant en compte et en respectant les propos des autres ;
- Leur apprendre à prendre part à un débat ;
- Leur apprendre à argumenter leurs choix ;
- Leur apprendre à développer leur curiosité/autonomie ;
- Leur apprendre à expliquer et confronter leur point de vue ;
- Leur apprendre à élargir leur manière de voir ou de penser ;
- Leur apprendre à prendre et changer de position ;
- Leur apprendre à développer leur estime de soi ;
- Leur permettre de prendre des initiatives ;
- Leur permettre de s'impliquer dans des projets ;
- Leur permettre d'être acteurs de leurs loisirs ;
- Leur donner de vraies responsabilités et leur permettre de comprendre la place qu'ils occupent.



Exemples d'activités qui seront mises en place ou reconduites par les équipes d'animation sur les différentes structures :

- Activités artistiques et d'expression : théâtre, mîmes, théâtre d'impro, théâtre de marionnettes, chorale, contes, lecture, écriture, dessin, danse, WEB TV, émissions radio (partenariat avec Radio transparence) ... les enfants se produisent devant les parents et les copains, devant les festivaliers lors du festival d'enfant ;
- Ateliers discussions à visée philosophique sur des thèmes tels que l'égalité fille/garçon, le droit de s'exprimer, la liberté, le droit à la vie privée, le respect des différences, le racisme, la solidarité, la guerre et la paix, la religion et la laïcité, la justice et l'injustice ;
- Grands jeux de rôles et d'énigmes (les enfants incarnent un personnage qu'ils ont choisi) ;
- Constitution d'un groupe de petits journalistes en vue d'articles pour le blog des enfants, journal ou carnet de bord de l'ALAE ;
- Réalisation de productions citoyennes (sculptures, dessins...). Exemples : représentations de la citoyenneté, à travers l'art, vue par les enfants, représentations des valeurs de l'olympisme et des valeurs du sport vues par les enfants ;
- Partenariat avec le Festival Résistances (visionnage de courts métrages, échanges et participation des enfants à la programmation jeune public et au jury des enfants) ;
- Mise en place d'inter ALAE autour d'activités diverses ;
- Fabrication d'un livret "Je me présente" sur lequel les enfants font part de leurs centres d'intérêts ;
- Temps de bilan avec les enfants. En fin de séquence d'animation et de semaine, les enfants s'expriment ;
- Mise en place d'un conseil de délégués ALAE (du CP au CM2) qui se réunit tous les deux mois pour la prise de décisions collectives ;
- Projets d'enfants, les enfants sont acteurs de leurs loisirs : permettre aux enfants de devenir acteurs de leurs loisirs, c'est les associer à l'organisation de leur lieu de vie. C'est leur permettre de vivre et d'agir avec d'autres enfants dans le cadre de projets dans lesquels ils peuvent trouver leur place. Le rôle de l'adulte est d'accompagner l'enfant et non de décider de tout à sa place. Tout au long de l'année, les enfants, en groupes, imaginent et choisissent leurs propres activités (matériel nécessaire, lieu, nombre d'enfants...). Pour cela ils sont accompagnés par leurs animateurs. Exemples de projets d'enfants : réalisation d'un grand jeu, danse, tournois de jeux de société, ateliers créatifs, carnaval, projet vidéo, création d'un livre et de jeux de cartes, « C'est moi qui décide ! », les enfants décident de leur après-midi et proposent un planning d'activités, activités et spectacles pour le Festival des enfants ;
- Les enfants sont acteurs de leur festival (stands tenus par les enfants, spectacles d'enfants, réalisation d'objets pour le marché d'été) ;
- Participation aux événements locaux en lien notamment avec les associations de quartier (Cadirac - Foix) et le conseil citoyen ;
- Les enfants sont associés à l'installation et au rangement de l'activité ;
- Implication des enfants dans l'élaboration des règles de vie sous forme de jeux ;
- Participation de l'association à la Fête du Jeu organisée par les ludothèques de L'agglo Foix-Varilhes ;
- Participation de l'association au collectif d'organisation du Carnaval à Foix (animation, fabrication de Monsieur Carnaval, réalisation du jugement, fabrication de petits chars et de costumes...).

AXE II - « L'ENFANT DANS LE GROUPE, SES RELATIONS AUX AUTRES » LA PRISE DE CONSCIENCE DES AUTRES

SENSIBILISER LES ENFANTS AU PRINCIPE D'EGALITE ET D'ACCEPTATION DE L'AUTRE

Objectifs et compétences développés

- Lutter contre les stéréotypes et les stigmatisations ;
- Développer une culture de l'égalité ;
- Renforcer l'égalité fille/garçon depuis le plus jeune âge ;
- Développer un regard positif sur les différences ;
- Sensibiliser les enfants à la discrimination ;
- Prévenir des violences et du harcèlement ;
- Favoriser une ouverture culturelle ;
- Eduquer contre le racisme et l'antisémitisme ;
- Développer le respect et la solidarité ;
- Développer les liens intergénérationnels.



EXEMPLES D'ACTIVITES QUI SERONT MISES EN PLACE OU RECONDUITES PAR LES EQUIPES D'ANIMATION SUR LES DIFFERENTES STRUCTURES :

- Projets intergénérationnels avec les CCAS de chaque collectivité et les EHPADS du territoire : envois de cartes pour les fêtes de fin d'année, échanges de courriers, activités partagées, lotos, repas avec les aînés du village... ;
- Participation à la rentrée solidaire (solidarité laïque) et collecte de matériel scolaire pour les enfants du Cameroun ;
- Partenariats avec des associations humanitaires... par exemple : participation à la collecte de jouets au profit des Restos du Cœur, visite des locaux, intervention des Restos du Cœur sur l'ensemble de nos structures pour présenter leur association, vente d'objets réalisés par les enfants lors du festival des enfants, participation avec l'école de Cadirac, l'association de Quartier et les Cadirock à une chorale pour l'organisation d'un concert au profit des Restos du Cœur... ;
- Réalisation de projets communs à toutes les tranches d'âges (jardin, jeux, danse...) ;
- Mise en place d'activités sur « Les droits des enfants » pour sensibiliser les enfants à leur droit de manière ludique au travers notamment de différents supports artistiques et d'expression et par le biais de partenariats ;
- Action de solidarité au profit du service de pédiatrie du CHIVA. L'objectif : changer le regard qu'ont les enfants sur l'hôpital et ainsi dédramatiser l'entrée dans ce service, aider à la participation de projets pour améliorer le quotidien des enfants accueillis. Intervention auprès des enfants du service de pédiatrie avec manipulation d'instruments (tensiomètre, stéthoscope... à l'aide d'un doudou, explication du service...). Les enfants ont réalisé un tableau pour décorer le hall du service de pédiatrie, fabriqué et conçu des "tutos" pour des activités adaptées aux enfants hospitalisés ;
- Mise en place d'ateliers, d'activités pour renforcer l'égalité fille/garçon : projets d'enfants et activités mixtes, débats/ateliers philo, faire venir un intervenant comme le

CIDFF ou un membre du corps médical pour évoquer la notion d'intimité, le respect du corps de l'autre. Proposer des saynètes de théâtre, réaliser des affiches sur la vision des enfants de l'égalité fille/garçon. Mise en place d'une formation pour les équipes d'animation avec l'association Artemisia (bureau d'étude et organisme de formation agréé et qualifié Qualiopi) afin de former et d'accompagner les animateurs à la prise en compte de l'égalité des genres dans leurs postures professionnelles...

AXE III - « L'ENFANT ET SON ENVIRONNEMENT »

LA PRISE DE CONSCIENCE DE SON ENVIRONNEMENT

PERMETTRE A L'ENFANT DE S'APPROPRIER SON ENVIRONNEMENT

Objectifs et compétences développés

Apprendre à le connaître et à le comprendre

- Se questionner sur le passé ;
- Stimuler sons sens de l'observation, son imagination ;
- S'éveiller à la nature ;
- Susciter l'envie d'être dehors, de découvrir le milieu naturel.

Apprendre à le protéger et à le respecter

- Développer des gestes éco - citoyens.

Sensibiliser au développement durable

- Comprendre les enjeux environnementaux.

Impliquer les enfants dans la vie de l'ALAE et de leur territoire

- Leur permettre de s'impliquer dans leur ALAE, dans leur quartier, dans leur ville, dans leur village, dans leur territoire.



EXEMPLES D'ACTIVITES QUI SERONT MISES EN PLACE PAR LES EQUIPES D'ANIMATION SUR LES DIFFERENTES STRUCTURES :

- L'ensemble de nos structures adhèrent au dispositif « centre A'ERE » (anciennement Eco-Centre) mis en place sur le département par l'association départementale des Francas. Ce dispositif propose un projet global où l'environnement et le développement durable ont une place centrale. Il développe un programme d'éducation à l'environnement significatif, régulier et innovant ;
- Mise en place de projets pour embellir le territoire en partenariat avec les collectivités ;
- Découverte de l'environnement proche, de la faune, de la flore, balades à proximité ;
- Amener les enfants à découvrir, comprendre le monde qui les entoure, les questionner sur leurs conditions d'acteurs ;
- Découverte du patrimoine : par exemple participation à une exposition photo avec le conseil citoyen de Foix ;
- Partenariat avec « Les Amis des Forges » : découverte de vieux métiers, d'objets anciens et traditionnels ;
- Mise en place d'une brigade du tri, actions de nettoyage à proximité de la structure d'accueil ;
- Participation de l'association aux manifestations en lien avec l'éducation à l'environnement comme le Festival "Graines de mômes" et « La journée mondiale de l'eau » (SMDEA) ;

- Ramassage des déchets dans l'environnement proche de l'accueil de loisirs ;
- Activités sur les Saisons ;
- Suscitez l'envie de faire des activités « dehors », en plein air ;
- Fabrication de mangeoires, de nichoirs, d'hôtels à insectes ;
- Activités autour du jardinage ;
- Activités sur la nature ;
- Activités avec des matériaux de récupération et des matériaux naturels ;
- Jeux et activités ludiques sur le tri des déchets, activités upcycling : fabrication d'objets neufs avec des objets recyclés ;
- Débats et discussions sur l'environnement ;
- Fabrication de produits naturels (savon, dentifrice...) ;
- Sensibilisation aux produits locaux à travers l'élaboration d'un menu par les enfants pour l'ensemble des cantines de Foix et visite de la cuisine centrale de Foix ;
- Découverte des différentes institutions et des valeurs de la République...

Pour toutes ces activités nous serons amenés à solliciter des partenaires comme La Ressourcerie, Lien sauvage, le SMECTOM, l'Association des Naturalistes Ariègeois et conservatoire, Foix Terre d'Histoire, Le conseil citoyen de Foix, l'Ecole de pêche du Pays de Foix, la Fédération de l'Ariège pour la pêche et la protection du milieu aquatique, les Francas de l'Ariège, les Amis des Forges ...

AUTRES ORIENTATIONS COMMUNES

RELATIONS AVEC LES EQUIPES ENSEIGNANTES

Afin qu'il y ait une cohérence et une continuité éducative entre les différents temps de vie de l'enfant, nous échangeons et travaillons au quotidien avec les équipes enseignantes sur nos projets, nos fonctionnements, les enfants et des problématiques partagées telles que les règles de vie, la mise en place du PPMS (Plan Particulier de Mise en Sécurité), une articulation entre les temps scolaires et périscolaires (pause méridienne, sieste, temps de transition...).

Cette collaboration peut également déboucher sur des actions éducatives et pédagogiques (projets d'animations, projets d'activités partagées sur le temps APC (Activités Pédagogiques Complémentaires)).



Des temps de concertation et d'échanges réguliers entre les directeurs(trices) des écoles et les directeurs(trices) des ALAE sont instaurés.

EXEMPLES DE PARTENARIATS

- Fêtes en commun
- Fêtes de rentrée et de fin d'année
- Fête de printemps
- Kermesses

- Projets en communs : jardinage, sophrologie, jeux d'opposition, réalisation d'une exposition, participation à la semaine olympique organisée par les éducateurs sportifs de la mairie de Foix, visite du PAAJIP, classe/ALAE semaine transplantée kayak (ALAE Foix).

RELATIONS AVEC LES PARENTS

Dans le cadre d'une démarche de coéducation et afin d'associer les parents à la vie de nos accueils de loisirs, nous effectuons un travail autour de la relation avec les familles. Ce travail consiste à informer, associer et impliquer davantage les parents dans la vie de l'association et des différentes structures. Nous favorisons depuis toujours les liens avec les familles, notamment...



- En communiquant sur nos projets, notre organisation, le fonctionnement et les activités des structures ;
- En formalisant des temps d'échanges deux fois par an (présentation de l'ALAE et présentation des projets...) ;
- En les conviant à des moments conviviaux et festifs (journées portes ouvertes, spectacles entre chaque période de vacances et en fin d'année scolaire, Festival des enfants...) et à partager une activité (jeux, jardinage, décoration pour le carnaval...) ;
- En les encourageant à s'impliquer dans nos structures (partage de savoir-faire, organisation de manifestations...) ;
- En soutenant les initiatives collectives d'associations de parents et/ou de parents délégués (organisation de manifestations éducatives...).

Exemple de projet partagé :

GRAND DEFI "VIVEZ BOUGEZ", projet à l'initiative de la DRAJES, de l'ARS Occitanie et de l'Institut régional du cancer de Montpellier... animé par la SDJES de l'Ariège et qui a pour objectif de sensibiliser les familles à l'importance d'une pratique physique régulière et de faire prendre conscience, de façon ludique, aux enfants, de l'intérêt d'être actif pour la santé.

Pendant 1 mois, à chaque activité physique pratiquée des cubes énergie ont été cumulés à l'école, sur le temps péri et extrascolaire, dans les associations sportives et lors d'activités en famille.

Des évènements ont été organisés afin d'inviter les parents à cumuler les cubes énergie avec leurs enfants : des activités physiques ont été proposées sur les ALAE (jeux sportifs, jeux d'expression, kermesse...) ainsi que des activités avec des partenaires (judo avec le Dojo de Foix, zumba avec Zumba Delphine Ariège et athlétisme avec Entente Athlétique Pays de Foix...)

LES PARCOURS EDUCATIFS ET LES PARTENARIATS

Les parcours éducatifs sont des activités qui visent à favoriser l'accès de tous les enfants aux pratiques culturelles, artistiques, sportives et aux loisirs éducatifs en fonction de leur âge.

En lien direct avec le projet éducatif, les projets pédagogiques, les projets d'école, les PEDT (Projets Educatifs De Territoires).

Ces ateliers fonctionnent par cycles, avec un engagement des enfants. Ils ont lieu sur différents temps (périscolaire, scolaire APC, extrascolaire).

Ils sont animés par nos équipes, par des enseignants, par des parents, par des bénévoles, par des associations locales, par des services des collectivités et des prestataires.

EXEMPLES DE PARTENARIATS AVEC LES ASSOCIATIONS SPORTIVES ET LES PRESTAIRES

- Boxe anglaise « Boxe attitude »
- Comité départemental de handball
- Dojo de Foix
- Dojo de Verniolle
- Ecole de pêche Foix-Montgailhard
- Entente Athlétique Pays de Foix
- Judo club Saint-Paul-de-Jarrat
- Pays de Foix Basket
- Rythmique Club
du Comté de Foix-Montgailhard (GRS)
- FAC Gym Foix
- Tennis club de Foix
- Tennis club du Pic
- Tennis club de Verniolle
- L'USF-Ecole de rugby
Barguilhère – Pays de Foix Séronnais
- Comité Départemental de rugby
- Le Mouv Fuxéen (gym douce)
- Les Joyeux Pétanqueurs de Montgailhard
- Zumba Delphine Ariège
- Foix Canoë Kayak Eau Vives
- Tarascon Foix Volley-ball



EXEMPLES DE PARTENARIATS AVEC LES ASSOCIATIONS CULTURELLES, ARTISTIQUES, SOCIALES ET ENVIRONNEMENTALES ET LES PRESTATAIRES

- Arbosphère (grimpe d'arbres et éducation à l'environnement)
- Lien sauvage
- CIDFF Centre d'Information sur le Droit des Femmes et des Familles
- Caméra au Poing
- Conseil citoyen de Foix
- Festival Résistances
- Foix Avenir (association des commerçants)
- Foix Terre d'Histoire
- L'accent (atelier d'écriture)
- Le Relais de poche
- Cirqu'en brousse
- Cirque catapulte
- La compagnie « Le théâtre de la terre »
- La Ligue de l'enseignement
- La Ressourcerie
- Association Naturaliste de l'Ariège
et conservatoire d'espaces naturels d'Ariège

- Les Restos du Cœur
- L'APF France Handicap
- L'UNICEF
- L'Estive
- Le Relais de Poche
- Les Francas de l'Ariège
- PAAJIP Pôle Agglomération Adolescence Jeunesse Information Prévention
- Pôle artistique et culturel du Petit Prince
- C.I.A Danse Country
- Service de pédiatrie du CHIVA
- Radio transparence
- Associations des parents d'élèves
- Vivre en harmonie 09
- Sophro Jolie (sophrologie)...



EXEMPLES DE PARTENARIATS AVEC LES SERVICES DES COLLECTIVITES

- Bleu Printemps, résidence autonomie L'agglo Foix-Varilhes
- Centre Communal d'Action Sociale de Foix, Montgailhard et Saint-Paul-de-Jarrat
- Cuisine centrale de Foix
- EHPAD de Bellissen à Foix (maison de retraite et accueil de jour)
- EPHAD de Verniolle « Le château »
- Ludothèques L'agglo Foix-Varilhes (sites de Ferrières et de Varilhes)
- Médiathèques L'agglo Foix-Varilhes (sites de Foix, St Paul-de-Jarrat et Varilhes)
- Mairie de Foix (semaine olympique, classe/ALAE transplantée kayak..)
- Mairie de St Paul-de-Jarrat (projet jardin, CCAS..)
- Mairie de Montgailhard (projet CCAS...)



➤ **Actions socio-éducatives et culturelles** afin d'initier l'envie de faire, d'apprendre, de découvrir et de sensibiliser l'esprit critique chez l'enfant :

- Participation des enfants à l'organisation du 12ème Festival des enfants (samedi 14 juin 2025). Les enfants sont acteurs du festival (projet d'enfants).
- Participation des enfants à la 1^{ère} édition du Festival du jeu qui aura lieu à Varilhes les 23 et 24 avril 2025. La première journée sera ouverte à tous les publics de 3 à 11 ans. Et la 2^{ème} journée sera réservée aux enfants qui fréquenteront ce jour-là les accueils de loisirs de L'agglo Foix-Varilhes.
- Afin de permettre la continuité éducative sur le territoire, mise en place de **partenariats et de passerelles avec les établissements du pôle petite enfance de L'agglo Foix-Varilhes pour les enfants de moins de 3 ans et avec le PAAJIP pour les jeunes à partir du collège.**

Continuité du travail autour de l'aménagement du temps de l'enfant et de la relation aux familles

Réflexion autour de l'aménagement du temps de l'enfant sur toutes les structures ALAE/ALSH et plus précisément sur le temps de la pause méridienne pour les ALAE, afin de respecter le bien-être de l'enfant, son rythme, ses besoins et sa singularité au sein du collectif. Pour cela, sur chacune de nos structures, nous allons nous interroger sur le choix des activités proposées (objectifs, pertinence...) et sur les aménagements d'espaces accessibles, en y associant et en échangeant avec les équipes enseignantes (temps de transition, emploi du temps...) pour la continuité et la cohérence éducative.

Relation aux familles et place des parents dans nos accueils de loisirs

Nous favorisons les liens avec les familles :

- En communiquant sur nos projets, notre organisation, le fonctionnement et les activités des structures, notamment lors de réunions formalisées avec les familles.

- En conviant les familles à des moments conviviaux (journées portes ouvertes, spectacles entre chaque période de vacances et en fin d'année scolaire, Festival des enfants, partage d'activités...).
- En encourageant les familles à s'impliquer dans nos structures (partage de savoir-faire, organisation de manifestations...).

Nous envisageons d'aller plus loin en créant une instance sous forme d'un comité de parents bénévoles afin de donner une lecture plus claire aux familles sur le fonctionnement de l'association et de chaque accueil de loisirs et sur les différents projets afin d'offrir un espace et de la place à ceux qui le souhaitent.

Dans le cadre d'une démarche de coéducation et afin d'associer les parents à la vie de nos accueils de loisirs, nous effectuons un travail autour de la relation avec les familles. Ce travail consiste à informer, associer et impliquer davantage les parents dans la vie de l'association et des différentes structures. Nous mettons en place des actions autour de l'accompagnement à la parentalité, en lien avec le PEDT des collectivités de Foix, de Montgailhard et de Saint-Paul-de-Jarrat et de L'agglomération Foix-Varilhes.

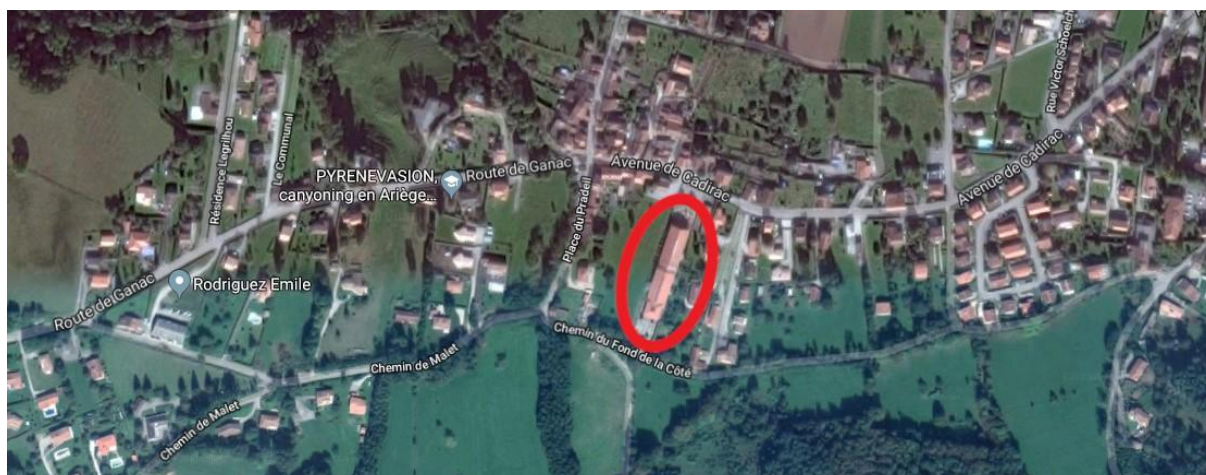
Budget général

Un budget pour les achats pédagogiques est alloué aux directeurs ALAE/ALSH.



II. Présentation de la structure

- **Situation géographique de la structure**



L'Accueil de Loisirs Associé à l'École (ALAE) de Cadirac se déroule dans les locaux de l'école du même nom.

Situé dans un quartier en périphérie de la ville de Foix, il bénéficie d'une proximité avec le centre-ville et les zones de campagne. Ce quartier se compose d'un vieux village, de parties construites dans les années 70, de lotissements récents et va voir sa population augmenter par la construction de nouveaux lotissements.

L'ALAE de Cadirac prend place dans l'école la plus récente de la ville de Foix.

Cette école dispose d'une structure bois, de tous les aménagements d'accessibilité et une réflexion a été menée en termes d'énergie. Tous ces éléments rendent cet établissement tout à fait cohérent avec son environnement.

L'ALAE de Cadirac est un service mis en place par la municipalité de Foix et géré par l'association des Francas du Pays de Foix. Il fonctionne uniquement en période scolaire les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 11 h 30 à 13 h 30 et le soir de 15 h 45 à 18 h 30 et peut accueillir jusqu'à 70 enfants scolarisés âgés de 3 à 12 ans.

- **Public accueilli dans la structure, effectifs (septembre 2024)**

L'école de Cadirac accueille 104 enfants âgés de 3 à 12 ans, de la Petite Section de maternelle au CM2. Ils vivent pour la plupart dans le quartier ou dans les communes avoisinantes.

Les enfants sont répartis en quatre classes comme suit :

- ✓ PS/MS : 18 enfants soit 10 enfants en PS, 8 enfants en MS.
- ✓ GS/CP : 17 enfants soit 13 enfants en GS et 4 enfants en CP.
- ✓ CE1/CE2 : 27 enfants soit 13 enfants en CE1 et 14 enfants en CE2.
- ✓ CMI/CM2 : 26 enfants soit 10 enfants en CMI et 16 enfants en CM2.

L'ALAE accueille en moyenne (septembre 2024)

- ✓ Le midi : 21 enfants d'âge maternel et 42 enfants d'âge primaire.
- ✓ Le soir : 23 enfants d'âge maternel et 40 enfants d'âge primaire.

- **Description des locaux utilisés par l'ALAE**

MATERNELLE

- ✓ Une salle d'activités (qui est utilisée également pour la garderie du matin) avec des coins aménagés (dînette, jeux de construction, lecture, jeux de société, activités manuelles...). Cette salle est spacieuse, lumineuse et agréable. Elle est aménagée de sorte qu'elle soit la plus fonctionnelle possible. Cet espace permet aux enfants de jouer en autonomie sous le regard bienveillant des animatrices.
- ✓ Une cour aménagée avec des jeux adaptés aux âges des enfants (balançoires, toboggan...).
- ✓ Un espace préau ouvert qui se trouve en haut des marches d'escaliers menant au bâtiment scolaire. Cet espace permet de disposer d'un lieu extérieur pour les plus jeunes en cas de mauvais temps. Tout en longueur, il permet aux enfants de participer à de nombreux jeux.
- ✓ Un patio.

ÉLÉMENTAIRE

- ✓ Une cour avec panneaux de basket, cages de foot et dessins au sol type marelle. Cette cour permet aux élémentaires de faire des grands jeux avec ou sans matériel.
- ✓ Un préau extérieur avec de nombreux piliers créant des délimitations d'espaces.
- ✓ Un petit jardin d'intérieur est également mis à disposition des enfants qui sont toujours accompagnés d'une animatrice pour leur permettre de travailler la terre, planter et récolter des éléments de la nature.
- ✓ Une salle (BCD) qui est utilisée pour les activités manuelles et les jeux de société.
- ✓ Une salle de motricité spacieuse avec des gradins et qui permet d'effectuer des jeux sportifs à l'intérieur (cette salle est située à côté du local sport que l'école nous prête).
- ✓ Un patio.

Nous disposons en plus d'un espace dans le local réservé aux employés municipaux pour stocker le matériel pédagogique, la pharmacie et le matériel spécifique.

Cette salle sert également à ranger du matériel de l'école et du matériel d'entretien.

L'école est construite tout en longueur avec de nombreux escaliers ce qui implique une surveillance renforcée.

Un ascenseur installé dans la cour des maternelles permet l'accès à l'intérieur de l'école aux personnes à mobilité réduite.

Les dispositifs permettant l'accès PMR par l'intérieur du bâtiment ne sont plus en activités.

- **L'accueil des enfants en situation de handicap**

Au-delà de la loi du 11 février de 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées rappelle clairement dans son titre premier, article 2 que « l'action poursuivie vise à assurer l'accès de l'enfant, de l'adolescent ou de l'adulte handicapé aux institutions ouvertes à l'ensemble de la population et son maintien dans un cadre ordinaire de scolarité, de travail et de vie ». Nous portons une attention toute particulière à l'accueil des enfants en situation d'handicap dans nos accueils de loisirs.

Cela se traduit concrètement au quotidien :

- Par la mise en place d'un Protocole d'Accueil Individualisé (en prenant connaissance et en adaptant le projet d'accueil individualisé déjà mis en place par l'établissement scolaire le cas échéant) entre les familles, l'enfant et le directeur de la structure afin de prendre en compte les besoins particuliers (médicaux, sanitaires...);
- En adaptant nos projets d'animations et d'activités et en les rendant accessibles à tous ;
- En se rapprochant de dispositifs tels celui d'Optimus (mis en place par les PEP 09) qui visent à favoriser l'accès aux loisirs pour les enfants en situation de handicap ;
- En travaillant avec les éducateurs des structures de l'UEEA (Unité d'Enseignement en Élémentaire Autisme) et de l'UEMA (Unité d'Enseignement en Maternelle Autisme) ;
- En continuant à sensibiliser et à former l'ensemble de nos personnels aux différents types de handicaps et aux postures à adopter.



III. Présentation de l'équipe pédagogique

L'équipe d'animation est composée d'animateurs salariés de l'association Les Francas du Pays de Foix et d'animateurs salariés mis à disposition par la mairie de Foix.

Elle se rencontre à la rentrée des classes en septembre pour mettre en place l'organisation des temps ALAE midi et soir.

Elle élabore le projet pédagogique et échange autour des différentes valeurs éducatives afin de déterminer les actions à mettre en place pour atteindre les objectifs fixés.

Des réunions de préparation sont organisées. Au cours de ces réunions, les animateurs peuvent échanger, préparer et mettre en place des activités et faire un bilan sur l'organisation et la mise en place des activités...

| NOM ET PRENOM | FONCTION | DIPLOME | EMPLOYEUR | HORAIRES MIDI | HORAIRES SOIR |
|---------------------------------------|------------|--------------------------|--------------------------------|---------------|---------------|
| HERVEZ Maxime | Directeur | DEJEPS DPTR | Les Francas du pays de Foix | 11h30/13h30 | 15h45/18h30 |
| ANGLADE DELRIEU Pauline | Animatrice | BAFA | Les Francas du pays de Foix | 11h30/13h30 | 15h45/18h30 |
| DASILVA Isabelle | Animatrice | CAP Petite Enfance | Mairie de Foix | 12h00/13h20 | 15h45/16h30 |
| DELRIEU Sandrine | Animatrice | BAFA | Les Francas du pays de Foix | 11h30/13h30 | 15h45/18h30 |
| FERRANDEZ Corinne | Animatrice | BAFA | Mairie de Foix | | 15h45/18h00 |



IV. Le fonctionnement de l'ALAE et l'analyse de situation

- **Description des différents temps**

L'ALAE est ouvert les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 11h30 à 13h30 et de 15h45 à 18h30. Le matin de 7h30 à 8h20, un temps de garderie gratuite assuré par le personnel mairie ainsi que le midi de 11h30 à 12h15.

Afin de garantir la sécurité, le portail est ouvert durant les créneaux horaires suivants :

- De 15h45 à 16h00
- De 17h00 à 17h20
- De 17h40 à 18h00
- De 18h20 à 18h30

Le directeur (ou un animateur référent) appelle les enfants et veille aux autorisations de sorties.

MATERNEL

| | |
|--|---|
| Depuis cette année, chaque animateur tient une liste des enfants présents à son activité. Il doit noter les départs et arrivées des enfants sur son groupe. Le directeur peut vérifier avec lui si nécessaire. Cette mesure permet de mieux suivre les effectifs et d'être en mesure de savoir quel enfant est avec quel animateur et sur quel lieu... en cas d'incendie ou autre raison d'évacuation par exemple. | |
| 11h30 | PS/MS : l'enseignante ouvre la porte. Sandrine DELRIEU récupère dans la salle ALAE les enfants inscrits à la cantine. L'enseignante sort avec les autres enfants pour les remettre aux parents au portail. Les enfants non récupérés sont ramenés par les enseignantes aux animatrices. Sabrina LEGRAND fait l'appel dans sa classe, envoie les CP avec les grands puis reste avec les GS et rejoint Sandrine DELRIEU. |
| 11h40 | Temps d'activité court. |
| 11h50 | Préparation pour aller à la cantine : le groupe des PS/MS va se laver les mains sous l'œil bienveillant des animatrices puis les enfants vont s'asseoir sur les bancs avant de partir au patio. Les animatrices placent les enfants en fonction de leur autonomie et comportement en tenant compte de leur envie. Les GS passent après les PS/MS puis vont manger dans le réfectoire, sur un espace dédié. |
| 12h00 | Les adultes mangent avec les enfants. Un protocole est en place pour le service des repas et s'appuie sur un règlement élaboré par le responsable de service. |
| 13h00 Repas | A la fin du repas, Isabelle DASILVA part avec un groupe d'enfants se laver les mains puis à la sieste. Les autres enfants, avec Sandrine DELRIEU et Sabrina LEGRAND se lavent les mains, repartent à la salle ALAE ou à l'extérieur. |
| 13h20/13h30 | Sandrine DELRIEU accompagne les PS/MS en classe, Sabrina LEGRAND les GS. Elles disposent de 10 minutes pour faire le lien avec les enseignants au besoin ou faire de la préparation pédagogique ou toutes autres tâches en lien avec l'activité. |
| 15h45 | PS/MS : Isabelle DASILVA, ATSEM de la classe récupère dans la salle ALAE les enfants. L'enseignante sort avec les autres enfants pour les remettre aux parents au portail. |

| | |
|--------------------|--|
| | Sandrine DELRIEU fait l'appel dans la classe des GS/CP, envoie les CP avec les grands puis reste avec les GS et rejoint Sandrine. Les enfants non récupérés sont ramenés par les enseignantes aux animatrices. Lavage des mains puis goûter. |
| 16h00 | Les enfants commencent le goûter. Ils s'installent dans la cour ou à l'intérieur en fonction de la météo. Isabelle DASILVA et Sandrine DELRIEU adaptent une posture d'aide en veillant à faire de ce temps un moment convivial et agréable. |
| 16h20 | Après le goûter, les animatrices présentent les activités, les enfants se positionnent et partent en activités jusqu'à 17h. |
| 16h30 | Départ d'Isabelle VIADER et arrivée de Laure OZTURK pour le début des activités. |
| 17h00/17h20 | Temps d'accueil des familles. Une animatrice se positionne aux sanitaires pour vérifier le lavage des mains, l'autre reste avec le groupe sur un « temps libre ». Elle note également sur les fiches le départ des enfants (cette mesure entre en vigueur dans le cadre d'une meilleure sécurisation, en effet, vue la configuration des bâtiments, il apparaît plus pertinent que ce soit l'animatrice qui connaisse en temps réel le nombre d'enfants encore présents). |
| 17h20/18h00 | Ouverture de l'espace imagination et « jeux libres » (Kapla, Lego, dinette...). L'animateur fini l'activité « projet » avec les enfants qui le souhaitent. |
| 17h35 | Passage au toilettes et lavage des mains. |
| 17h40/18h00 | Temps d'accueil des familles. |
| 18h00/18h30 | Accueil autour d'activités favorisant le retour au calme. Temps en commun avec les élémentaires. |
| 18h20/18h30 | Dernier créneau d'accueil. Sandrine DELRIEU et Perrine ANGLADE DELRIEU vérifient le lavage des mains et la préparation. Maxime HERVEZ accompagne les enfants jusqu'aux parents. |
| 18h30 | Les enfants restants sont amenés au bureau et les parents contactés. Les animatrices échangent avec le directeur au besoin. |



ELEMENTAIRE

| | |
|--------------------|---|
| 11h30/11h35 | <p>GS/CP : Sabrina LEGRAND, ATSEM de la classe fait l'appel des enfants inscrits à la cantine. Les CP vont avec les grands sur le haut de l'école, Sabrina accompagne les GS. L'enseignante sort avec les autres enfants pour les remettre aux parents au portail.</p> <p>CE1/CE2 : l'enseignante sort avec les enfants non-inscrits à la cantine. Perrine ANGLADE DELRIEU entre en classe et fait l'appel. L'enseignante sort avec les autres enfants pour les remettre aux parents au portail.</p> <p>CMI/CM2 : l'enseignante ouvre la porte, récupère dans la classe les enfants inscrits à la cantine. L'enseignante sort avec les autres enfants pour les remettre aux parents au portail.</p> <p>Au besoin, les enseignantes remontent les enfants qui restent à la garderie sur le groupe respectif.</p> <p>Après l'appel, les animatrices présentent les activités aux enfants.</p> <p>Maxime HERVEZ fait le tour et vérifie le nombre d'enfants.</p> |
| 11h35/11h50 | <p>Les enfants choisissent les activités sur le planning et se rangent devant le poteau adéquat.</p> <p>Chaque animateur doit compter le nombre d'enfants présents sur son activité.</p> <p>Maxime HERVEZ fait le tour et vérifie le nombre d'enfants.</p> <p>L'animateur devient référent du groupe d'enfants qu'il a en activités.</p> |
| 11h50 | <p>L'animateur organise le rangement si nécessaire et amène son groupe passer aux toilettes et se laver les mains.</p> <p>Chaque animateur accompagne son groupe dans le calme à la cantine.</p> |
| 12h00 | <p>Cantine : on s'installe.</p> <p>Les enfants doivent respecter un code couleur pour s'asseoir. Un protocole est en place pour le service des repas et s'appuie sur un règlement élaboré par le responsable de service.</p> |
| 12h50 | <p>Fin du repas.</p> <p>Sortie échelonnée des groupes, lavage des mains puis retour sur les activités/temps calme.</p> <p>Chaque groupe retourne avec son animateur sur son lieu.</p> |
| 13h20/13h30 | <p>Si besoin, les animateurs peuvent rencontrer l'équipe enseignante pour faire le lien. Sinon, temps de préparation pédagogique ou toutes autres tâches en lien avec l'activité.</p> |
| 15h45 | <p>GS/CP : l'enseignante ouvre la porte. Sandrine DELRIEU récupère dans la classe les enfants inscrits à la cantine. L'enseignante sort avec les autres enfants pour les remettre aux parents au portail.</p> <p>CE1/CE2 : l'enseignante sort avec les enfants non-inscrits à la cantine. Perrine ANGLADE DELRIEU entre en classe et fait l'appel.</p> <p>CMI/CM2 : l'enseignant ouvre la porte. Sabrina LEGRAND récupère dans la classe les enfants inscrits à la cantine. L'enseignante sort avec les autres enfants pour les remettre aux parents au portail.</p> <p>Au besoin, les enseignantes remontent les enfants qui restent à la garderie sur le groupe respectif.</p> <p>Après l'appel, les animatrices présentent les activités aux enfants.</p> <p>Maxime HERVEZ fait le tour et vérifie le nombre d'enfants.</p> |

| | |
|--------------------|---|
| 15h45/16h00 | Goûter. Petit temps libre pour permettre aux enfants de se défouler. Les animateurs s'assurent du bon déroulement en passant de groupe en groupe. Goûter possible en extérieur. |
| 16h15/17h00 | Temps d'activités. Les enfants choisissent sur le tableau des activités. Les enfants se répartissent par groupes sur l'activité choisie. L'animateur veille à gérer le temps en proposant des pauses. |
| 17h00/17h20 | Temps d'accueil des familles. Les animatrices gèrent le départ et le passage au lavage des mains des enfants. |
| 17h20/18h00 | Les enfants présents se réunissent et jouent ensemble à une activité proposée par les autres enfants. Moment où on peut utiliser la salle « des adultes » car moins d'enfants. Un animateur peut éventuellement proposer une autre activité. |
| 17h40/18h00 | Temps d'accueil des familles. Les animatrices gèrent le départ et le passage au lavage des mains des enfants. |
| 18h00/18h30 | Accueil autour d'activités favorisant le retour au calme. Les enfants descendent en salle ALAE maternel. |
| 18h20-18h30 | Dernier créneau d'accueil. Sandrine DELRIEU vérifie le lavage des mains et la préparation. Maxime HERVEZ accompagne les enfants jusqu'aux parents. |
| 18h30 | Les enfants restants sont amenés au bureau et les parents contactés. Les animatrices échangent avec le directeur si nécessaire. |



- **Analyse de situation, constats et objectifs fixés**

Analyse de la structure

L'association Les Francas du Pays de Foix gère pour l'ensemble de la commune de Foix, de Montgailhard et de Saint-Paul-de-Jarrat les accueils périscolaires. En lien avec ses objectifs éducatifs et valeurs soutenus (cf projet éducatif), dans un souci d'offrir une cohérence éducative sur l'ensemble du territoire, le choix est fait d'orienter ses actions de terrain sur des thématiques communes.

Cette année, nous axerons nos efforts sur les actions favorisant le vivre ensemble, en cohérence avec le travail engagé depuis l'an dernier.

Ce choix découle d'un constat simple fait sur nos différentes structures d'accueils pouvant se résumer en un besoin de lien, une continuité dans les relations sociales, de reconstruire des conditions favorables et positives.

Ce choix prend toute sa place et marque la volonté de notre association d'agir de façon responsable en offrant un service de qualité, adapté aux besoins de notre public, dans un souci d'améliorer encore le service auprès des enfants et des familles, de promouvoir le côté éducatif de nos actions qui aident les enfants à grandir.

En quête de cohérence, nous proposerons un fil conducteur entre toutes les structures. Ce choix nous mènera à prendre en compte l'enfant dans sa globalité, en favorisant sa prise en compte et lui permettant de s'exprimer. Cette démarche se veut empirique et s'articulera sur le territoire.

« Nous, notre ville, notre planète » sera le leitmotiv de l'année.

Le « **Nous** », pour se centrer sur l'enfant, l'accompagner dans son développement personnel pour exister en groupe

« **Notre ville** » pour une approche de la citoyenneté et donner une valeur territoriale à nos actions

« **Notre planète** » pour élargir notre action à une échelle plus grande et inclure une réflexion EEDD.

Valoriser ces actions ne signifie pas interrompre le travail autour des autres thématiques et partenariats en place et se construisant au fil des ans. Toutes les actions sont donc transversales et défendent les intérêts des enfants en suivant les valeurs soutenues par l'association.

Analyse liée au public (enfants)

L'ALAE accueille des enfants âgés de 3 à 12 ans. Des différences de physique, de culture, d'origines, de schéma familial... assez importantes existent chez les enfants accueillis et semblent être plutôt bien acceptées. Ils évoluent dans un environnement adapté et disposent de tout le nécessaire éducatif et pédagogique sur la structure en termes d'équipement et humain.

Bien que les actions de l'an passé aient permis d'avancer sur des problématiques de savoir vivre en collectivité, des carences subsistent. Une difficulté à respecter les autres, à suivre les consignes, à se conformer à un cadre basique, imposé par la société. Refus délibéré d'écouter

notamment sont les réponses des enfants aux différentes situations rencontrées et/ou proposées. Apanage des plus grands, ces déficits sont de plus en plus prégnants sur les plus jeunes des enfants accueillis.

A cela s'ajoute des difficultés à évoluer, à s'approprier les locaux. Les enfants n'ont pas l'habitude de se débrouiller et sont en constante demande d'aide. Tant sur la gestion de leur effets personnels que dans le relationnel ou encore sa place dans la structure. Ils souffrent d'une forme de dépendance à l'adulte qui les empêche d'évoluer, de profiter pleinement, de trouver leur place.

Bien qu'en évolution depuis l'an passé, cette situation semble cyclique car de plus en plus marquée chez les maternelles.

Constat lié à l'analyse du public

Il paraît important donc d'offrir aux enfants un fonctionnement structurel et humain visant à offrir une meilleure lisibilité à l'enfant, fonctionnement qu'il comprendrait et dans lequel il pourrait évoluer seul. L'accent doit être mis sur l'intérêt de l'enfant à comprendre les rouages.

Cette cohérence est à travailler sur une journée entière en privilégiant la journée de l'enfant dans son intégralité, donc d'y associer les temps scolaires et de garderie.

De la même manière, il sera primordial, dans la façon de mener et d'encadrer les activités de faire preuve de bienveillance et de cohérence, notamment dans les discours et les explications fournies aux enfants. Il faudra également rester vigilants sur la nécessité d'offrir un terrain favorable à l'émergence de projet d'enfants, par un aménagement des temps, des lieux, de faire évoluer le lien enfants/animateurs.

L'équipe enseignante est également un atout cette année où une vraie envie de faire autour de l'enfant, en jouant de complémentarité et de simplicité prévaut au reste.

Analyse liée aux parents

Les parents ne représentent pas un frein à la vie de l'ALAE. Ils sont compréhensifs et aidants, avec une envie de participer, de faire et de laisser faire leur enfant. Dialogue, échanges et amabilité pourraient décrire les relations avec les familles.

Ces relations sont d'ailleurs amputées et se limitent au contact avec le directeur, les parents n'étant plus autorisés à pénétrer dans l'ALAE pour récupérer les enfants.

Une nouvelle équipe de parents délégués apporte une dynamique et des projets. Le travail engagé l'an passé nous laisse avec une base solide pour construire des échanges de qualité.

Constat liée à l'analyse des parents

Il paraît important donc d'améliorer et de modifier nos canaux de communication afin de garder le lien avec les familles, de valoriser la participation des enfants et d'essayer d'impliquer au mieux les parents.

Rester en lien avec les délégués de parents en restant ouvert aux propositions d'actions.

Rester en veille pour capter toute proposition et prendre du temps pour rencontrer et participer à la vie locale (association de quartier, DPE...)

- **Nos objectifs éducatifs/pédagogiques et actions**

Le tableau ci-dessous développe 2 objectifs éducatifs principaux en lien avec la situation initiale et les constats qui seront priorisés cette année par l'équipe d'animation.

Une commande visant à promouvoir le principe de laïcité et l'éducation à la citoyenneté est tout à fait en lien avec les besoins de la structure et la continuité des actions engagées depuis 2 ans.

De plus, ils sont toujours d'actualité et portés par l'équipe. En effet il paraît cohérent de garder la dynamique et une direction éducative afin de permettre à l'équipe de consolider les acquis et de renforcer les liens entre éducateurs.

La thématique autour des jeux olympiques servira de lien et de liant entre les structures, les acteurs éducatifs et surtout les enfants. La planification à l'année favorisera l'implication des parents et des autres acteurs. Les objectifs ci-dessous ne représentent pas en intégralité le travail réalisé sur l'ALAE. Des notions telles que l'autonomie ou l'entraide sont également au cœur de nos actions et font partie intégrante des valeurs défendues par notre association. Ci-dessous les deux objectifs mis en avant sur l'année :

| OBJECTIFS EDUCATIFS | OBJECTIFS PEDAGOGIQUES | ACTIONS MISES EN PLACE POUR ATTEINDRE CES OBJECTIFS |
|---|--|---|
| Permettre à l'enfant d'évoluer sereinement dans son environnement | <p>Permettre à l'enfant de se sentir bien</p> <p>Permettre à l'enfant de s'exprimer.</p> <p>S'impliquer sur le territoire.</p> | <p>Travailler les règles de vie.</p> <p>Favoriser la mixité de genre sur les activités.</p> <p>Répartir l'utilisation des espaces pour que chacun y trouve sa place.</p> <p>Groupe de parole.</p> <p>Utilisation de nouveau moyen d'expression : radio</p> <p>Formalisation de temps de remédiation.</p> <p>Technique d'expression orale.</p> <p>Atelier théâtre.</p> <p>Réalisation du planning.</p> <p>Projet d'enfants.</p> <p>Aménagement des espaces.</p> <p>Participer et comprendre les grands événements à venir.</p> <p>Participer aux projets du territoire (carnaval, festival des enfants, championnats de kayak, ...)</p> <p>Rencontrer les élus</p> |
| Favoriser le vivre ensemble et développer des attitudes solidaires. | <p>Agir pour les autres et pour soi.</p> <p>Prendre plaisir à être avec les autres.</p> <p>Favoriser l'ouverture et la compréhension</p> | <p>Décoration, appropriation des locaux.</p> <p>Action solidaire (Les Restos du cœur, EHPAD de Bellisen...).</p> <p>Création de planning.</p> <p>Grands jeux tous ensemble.</p> <p>Projets communs, décoration et œuvre XXL.</p> <p>Projets fédérateurs (carnaval, Festival ...)</p> <p>Action à destination des autres,</p> <p>Echanges sur les droits des enfants</p> <p>Réflexion sur notre impact sur la planète</p> |

Entre chaque période de vacances, les plannings d'activités sont affichés sur la structure et consultables sur le site internet de l'association : <http://www.lesfrancasdupaysdefoix.com/>

V. Activités

Les activités proposées par l'équipe d'animation doivent permettre de répondre, d'une part, aux objectifs éducatifs fixés, aux orientations pédagogiques communes et d'autre part, de tenir compte des réalités matérielles, humaines, financières et être adaptées aux envies et rythmes de l'enfant.

L'accueil de loisirs étant un lieu d'apprentissage et de découverte, le champ d'activités proposé pourra être très large et varié. Pour autant, il peut être intéressant de mettre à profit les compétences de l'équipe, ou des associations locales et autres professionnels au service du projet, et de mener un projet d'activités sur plusieurs séances.

L'activité n'est pas une fin en soi, il est important de bien comprendre que le sens de notre action se situe avant tout dans des préoccupations éducatives et relationnelles. C'est pourquoi, l'activité proposée permettra de valoriser l'enfant. L'activité doit tenir compte du rythme de l'enfant et être cohérente par rapport à la journée ou à la semaine proposée. Il ne faut pas oublier que l'enfant est avant tout en vacances, et que l'accueil de loisirs, même s'il peut faire découvrir de nouvelles activités, doit tenir compte de ce que veut l'enfant, de son rythme et de ses capacités.

Le programme d'activités sera réalisé en réunion d'équipe, et un programme sera mis à disposition des parents affichage et téléchargeable sur le site internet www.lesfrancasdupaysdefoix.com.

Les enfants seront bien évidemment associés à la réalisation de ce programme autant que faire se peut. Les animateurs organiseront des moments de discussion avec les enfants pour leur demander leur avis. Il y a donc des temps d'activités qui seront négociables et d'autres, pour des raisons techniques, de sécurité ou d'encadrement ne le seront pas. Les activités doivent être pensées comme un moment qui va permettre à l'enfant de s'épanouir d'une manière ou d'une autre. Les enfants doivent donc y participer de manière volontaire et non contrainte. Il s'agira pour l'équipe d'animation de trouver les moyens d'accompagner les enfants dans la réalisation de l'activité, de l'aider à faire, de trouver les mots pour l'encourager à participer, mais sans jamais le forcer.

Pour conclure, l'activité est un moyen de répondre aux objectifs éducatifs fixés. Elle doit être adaptée aux enfants en tenant compte de leurs capacités physique et physiologique. L'activité peut être préparée, improvisée, sous la direction ou non d'un adulte, mais elle doit être bénéfique aux enfants et se dérouler en toute sécurité. L'enfant a le droit de participer ou pas, dans la mesure où cela est possible, et l'équipe doit toujours être disponible pour écouter, discuter, proposer une réponse adaptée.

